



MA Montluçon

MONTLUCON

Et ses POI

Le 26/09/2022

Le ras le bol à la M.A DE MONTLUCON.

Depuis le 02 mai, les agents en sont à leur quatrième POI (un en mai, un en juillet, deux en Août) et voilà qu'il faut en faire encore deux en septembre.

Le motif : le fameux PPI du 25 mai 2022. Le personnel a mis 20 mn pour s'équiper en tenue d'intervention, puis en tenue ARI, ce qui ne fait finalement que 10 mn par équipement.

Qu'importe il semble que les « vieux brigadiers » soient si mauvais qu'il faille cumuler les POI pour surtout être au top lors du prochain PPI.

De plus on leur avait programmé des formations au mois d'aout pendant les périodes de congés (finalement annulées, sage décision)

La lassitude, de ceux-ci commence à se faire sentir au quotidien (vous n'êtes pas bon : recommencez !)

Devant le peu de reconnaissance de notre administration la grogne monte.

Monsieur le directeur interrégional, L'UFAP UNSa justice vous informe que l'ensemble du personnel est mécontent et aimerait savoir POURQUOI à Montluçon vos directives nous obligent à deux POI par mois, là ou d'autres établissements n'en font qu'un par an. Parce que d'après nous, ce ne sont pas nécessairement les surveillants qui posent le plus problème lors de ces exercices....

**Pour l'UFAP-UNSa JUSTICE
M.A DE MONTLUCON
Thierry PERROT**